

Gazette d'Oiselay-et-Grachaux n° 7

2ème semestre 2020

Cher(e)s administré(e)s,

L'arrivée de la 7ème édition de la « Gazette d'Oiselay-et-Grachaux » annonce le crépuscule de l'année 2020. Certains diront : enfin !

Nous vivons une période insolite où tout fonctionne au ralenti, où les jeunes générations ont découvert les mots *confinement* et *couvre-feu* (qui ont une résonance plus particulière pour les plus anciens), où nos entreprises peinent à garder la tête hors de l'eau, où nos associations sont prises dans le carcan des protocoles sanitaires et ne peuvent exprimer leur raison d'être : animer nos vies. Quant à nos aînés, ils doivent sans cesse être éloignés de ceux qui, d'habitude, comblaient leur vie.

Ce virus a balayé toutes les certitudes de nos vies modernes. Notre commune n'aura pas été épargnée, financièrement tout d'abord : les rentrées d'argent liées aux locations de salles auront été rares et celles des ventes de bois nulles. L'organisation des conseils municipaux s'est faite à huis clos d'abord puis avec un nombre de spectateurs réduit. Enfin, notre devoir de mémoire auprès des morts pour la France s'est fait en toute discrétion. Nous avons dû également chambouler nos habitudes lors de la distribution des colis des anciens et dire au revoir au spectacle de Noël que les enfants affectionnaient tant.

Je ne pensais pas rédiger les premiers vœux de la nouvelle année de cette mandature sans avoir à vous les lire lors d'un moment convivial, autour d'une galette et d'un feu de sapins. J'aurais eu l'occasion de remercier, de vive voix, Catherine GERBER, pour son investissement au sein de l'équipe municipale qu'elle a souhaitée quitter pour convenance personnelle.

Cependant, soyez certains que cet épisode inédit n'aura pas raison de notre volonté de mener à bien les projets qui vous tiennent à cœur ! (Travaux d'entretien de la voirie, sécurisation des arrêts de bus, nouveaux équipements...). Profitant même de cette conjoncture et des différents plans de relance initiés dès l'automne 2020 pour bénéficier de subventions supplémentaires sur le chantier de la RD5.

Toujours dans le même élan, le projet de l'aire de jeux qui a été finalisé et vous sera présenté quelques pages plus loin, devrait voir le jour au printemps 2021.

Les réflexions sont également lancées sur l'entretien de notre patrimoine : Mairie, Église, Fontaine.

C'est ainsi, la vie continue à Oiselay-et-Grachaux, comme un ru tranquille, s'il s'arrête ici, il rejaillira ailleurs. Nous sommes faits de résilience et de volonté !

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour 2021.

Bien à vous

Christelle CUENOT,
Votre Maire.

Les brèves des associations

✚ **L'association des Bog's** vous souhaite tout d'abord une belle année 2021 et surtout une bonne santé.



Comme toutes les autres associations, nos activités prévues sur 2021 sont mises entre parenthèses. Nous avons pour projet l'organisation d'un loto ce mois de janvier mais il n'aura pas eu lieu. Et, à ce jour, nous ne pouvons pas vous confirmer que nous organiserons carnaval. Nos projets sont en veille mais prêts à ressurgir dès que la situation nous le permettra.

Dans l'attente, nous avons organisé le 23 janvier 2021, en accord avec la mairie qui nous en a fait don, la vente des tables d'école qui étaient stockées depuis plusieurs années au grenier du bâtiment communal.

Émilie DEVAUD
Présidente

✚ **Patrimoine de Oiselay-et-Grachaux**



Serge MANZONI, président de l'association, présente à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussite professionnelle. Il adresse ses sincères remerciements à tous les membres de l'association pour leur engagement et leur motivation.

Dans cette époque troublée, la solidarité et la coopération sont nécessaires. Que cette nouvelle année nous donne l'envie d'être dans l'action et d'aller de l'avant.

En raison de la crise sanitaire, les activités prévues ont dû être annulées. Toutefois un travail a été réalisé par Mathilde Tassin : le dépôt début décembre d'un dossier d'aide de financement à la mission BERN.

Quant à nos projets pour 2021 (Chantier jeunes européens, organisation de repas, si ouverture de l'église : concert Gospel, chorale et expositions) ils restent bien entendu réalisables en fonction des restrictions sanitaires.

Nous comptons de toute façon déposer un dossier au FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) pour prétendre à une aide financière.

Notre priorité sera de mettre à profit l'étude commandée par la municipalité et qui a été réalisée en juin 2017 par l'architecte en chef des monuments historiques Mr Richard DUPLAT.

La secrétaire
Françoise RAMPANT

Zoom sur la mission BERN - « Patrimoine en péril » (<https://www.missionbern.fr/>)

La mission confiée par le Président de la République à Stéphane Bern consiste à identifier, avec l'appui des services du ministère de la Culture et de la Fondation du Patrimoine, les biens patrimoniaux en péril et à proposer des sources de financement afin de les sauvegarder.

Plus de 2000 monuments ont été signalés, 251 projets sélectionnés comme prioritaires feront l'objet d'un soutien. Ces projets se situent exclusivement dans des territoires ruraux.

Y figurent des éléments du patrimoine industriel, des édifices religieux, des vestiges archéologiques, des maisons d'illustres ou des moulins.

Pour exemple : les travaux de la Grande Fontaine d'Avrigny et de la Fontaine abreuvoir de Montagney ont été terminés l'année passée en bénéficiant d'une aide de plusieurs dizaines de milliers d'euros de la mission BERN

Les bénévoles de la crèche



Comme chaque année, des bénévoles ont installé la crèche à l'intérieur de la fontaine rue de la corvée.

Thierry Miget a, cette année, confectionné une barrière pour encadrer la crèche. Il a fallu acheter un nouveau poupon car, tout comme le mannequin de la Vierge, il avait été volé l'an passé. Émilie Devaud, Régine Clerc et Michel Maschino ont trouvé dans leurs armoires de quoi vêtir ce poupon.

Jean Devaud, Bernadette Robin, Régine Sacquin et Alexandre Vuillemin ont prêté main forte pour installer les mannequins.

Enfin, la ferme de la Tuilerie a offert quelques bottes de foin et paille.

Annie MASCHINO.

Amicale Théâtre d'Oiselay (ATHEO)

Cette fois encore "L'express 70700" ne prendra pas le départ.

En effet, en raison des circonstances sanitaires actuelles, nous ne nous produisons pas en mars 2021 comme nous l'avions envisagé.

Si les conditions redevenaient favorables à l'automne prochain, nous vous donnons rendez-vous en octobre et novembre 2021, sinon au printemps 2022 dans le pire des cas ! Pour la peine nous vous garantirons un spectacle de qualité.



François SIMON

Le comité des fêtes

L'année 2020 aura été une année pauvre en manifestations, seule la fête du village fut organisée car en plein air. Par nécessité et sécurité nous avons préféré annuler le reste.



La fête du village, qui a fait la première page de la presse courant septembre avec la voiture de la bande à Bonnot, a bien eu lieu. Le samedi 19 septembre, nous avons débuté à 16h00 comme les forains, au lieu de 18h00 comme les années précédentes, petite restauration le soir avec hamburger et frites, buvette et nos traditionnelles gaufres. Les gestes barrières ont été mis en place à tous les postes : restauration, buvette, caisse et tables ; dans l'ensemble, la soirée s'est très bien passée pour finir vers 3 heures.

Le lendemain pas de repas à table, de la restauration à emporter ou à déguster sur place, assiette andouillette/frites, ou panini/frites. La fête s'est terminée vers 20 h et l'on peut dire que les habitants du village et des environs ont répondu présents à notre manifestation. MERCI à tous, bénévoles permanents et occasionnels, sans vous rien n'est possible.

Globalement, ce fut un réel succès. Il s'agissait, pour notre équipe, d'affirmer notre volonté de redonner de la joie et un semblant de normalité à tous.

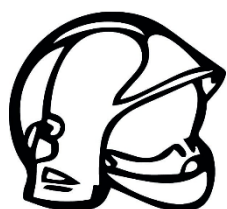
En 2021, nous espérons pouvoir renouer avec nos traditionnelles manifestations, à savoir soirée jeux de société (en avril) pétanque et son barbecue (mai ou juin), fête du village (en septembre) et repas des anciens pour clore l'année (fin novembre).

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre : Denise Blanès, secrétaire (06 27 89 89 46) et moi (03 84 32 42 40) nous ferons un plaisir de vous accueillir.

En attendant des jours meilleurs, prenez soin de vous et de vos proches et à bientôt.

La présidente
Nicole JASMIN

L'amicale des sapeurs-pompiers



Les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers et moi-même avons la joie de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021. Que celle-ci vous procure joie et bonheur et surtout la santé.

2020 fut une année exceptionnelle et nous avons dû annuler la totalité des manifestations initialement prévues. Cependant, elles sont pour l'instant reprogrammées pour 2021.

Notre bureau a changé et nous avons élu deux nouveaux vice-présidents : M. Pierre JESSUS et M. LAVALETTE Mickaël. Si notre amicale se porte bien c'est grâce à l'implication de tous les amicalistes et de leurs familles. Mais notre association ne serait pas ce qu'elle est sans votre soutien, marqué encore dernièrement par l'accueil réservé lors de la distribution de nos calendriers.

Espérant bientôt vous revoir lors de nos prochaines manifestations, je vous souhaite à nouveau une joyeuse et agréable année 2021.

Le président
Mickaël ROGNON

Que se passe-t-il à Oiselay-et-Grachaux ?

✚ Noël pour les jeunes et ...



Nous n'avons pas pu organiser le spectacle de Noël tant apprécié par les enfants comme cela était fait depuis plusieurs années. Ceci dit, il nous semblait important qu'ils puissent bénéficier du budget qui leur avait été initialement affecté.

C'est pourquoi l'équipe municipale a décidé d'offrir aux 63 enfants du village, nés en 2010 et après, un livre choisi dans les étagères fournies de « La Librairie » à Gray.

Les paquets ont été confectionnés par des membres de l'équipe municipale aidés par une petite main. Il s'agissait de ne pas se tromper en répartissant de manière égale les 10 kilos de clémentines, les 9 kilos de papillotes et la soixantaine de père Noël en chocolat. Le livre a été choisi avec soin et était adapté à chaque âge.

✚ ... les moins jeunes !

Cette année encore nos anciens ont pu apprécier le colis de Noël qui leur a été distribué. Nos 35 aînés de plus de 75 ans y ont trouvé diverses douceurs : chocolats, vin fin et autres mets de qualité. Nous n'avons pas oublié les résidents des maisons de retraite et avons dédié un colis qui était spécialement adapté à leurs besoins.

La cerise sur le gâteau : un mémo en noyer et ardoise naturelle orné du blason d'Oiselay-et-Grachaux en sapin. Le tout réalisé par Cécile Quinternet*. Ce choix répond à la volonté de l'équipe municipale de réinjecter dans l'économie locale une partie des sommes allouées aux œuvres sociales de la commune.



Les conseillers ont ainsi eu en charge la distribution des colis pour les enfants et pour nos anciens.

**« De vous à bois - 42, Grande rue - Oiselay-et-Grachaux ».*

✚ La Direction Régionale des Affaires Culturelles à l'Église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste

Sylvie DE VESVROTTE (Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art du Jura) et Matthieu FANTONI (Conservateur des monuments historiques à la DRAC) s'intéressent à un peintre franc-comtois du XVIII^e siècle : Charles GUILLIOT. Deux tableaux se trouvent dans l'église de la commune : la Cène et la Résurrection du Christ.



Le Musée des beaux-arts de Besançon organisera en 2022 une exposition sur le XVIII^e siècle et s'intéresse donc à ce peintre dont les œuvres sont rares en Franche-Comté. Un document d'archives trouvé aux Archives départementales de Haute-Saône par un conservateur des monuments historiques évoque le marché passé entre Charles Guilliot et la communauté du village de Oiselay-et-Grachaux.

Or, ils ne disposaient, jusqu'à ce jour, que de mauvaises photos de ces tableaux. Aussi ils ont souhaité pouvoir se rendre dans l'église (avec tous les équipements de protection individuelles nécessaires) afin d'examiner ces deux tableaux de Guilliot qui y sont conservés et prendre des photos correctes de ces œuvres.

Une réflexion est en cours sur la possibilité de permettre à ces œuvres d'être prêtées pour l'exposition. Affaire à suivre...

La commune s'investit pour ses anciens via le dispositif « Présence verte » :



L'ancienne mandature avait pour volonté de soutenir les personnes âgées ou en situation de handicap en leur permettant d'obtenir les services de la présence verte à moindre coût. Une délibération avait été prise en ce sens fin 2019. Résolus à continuer sur cette lancée, nous avons décidé de passer à l'acte en signant cette convention avec les représentants de la société : Nathalie TONNOT, Directrice adjointe et Florent NICOLAS, conseiller commercial. Aujourd'hui, 8 abonnés profitent de ce système au sein de la commune.

Ce service de téléassistance permet d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de favoriser le maintien à domicile. Ce qui constitue une préoccupation pour la commune.

Comment cela fonctionne ?

Une simple action sur une télécommande ou l'activation d'un système de détection de chute permettent de lancer une alerte auprès d'un centre de réception d'appels d'urgence situé à Ludres (54).

⇒ ***La commune participe en prenant à sa charge les frais de dossier (31 €) pour chaque bénéficiaire.***

Le corps des sapeurs-pompiers

C'est avec plaisir qu'il me revient de vous adresser ce petit édito du chef de centre. En ces temps difficiles, ne cédon pas à la morosité ambiante et au pessimisme. Au contraire, nos valeurs de solidarité et d'altruisme qui ont toujours fait notre force doivent nous permettre de nous serrer les coudes, dans le respect et l'écoute.

Courant septembre, le CPI a été doté par le SDIS d'un véhicule léger plus récent ainsi que du matériel de secours à personnes. La commune a, quant à elle, fourni l'équipement qui est venu compléter un armement réglementaire pour ce véhicule.

Fin 2020, le centre a vu son effectif se renforcer d'une nouvelle recrue : Mickaël Lavalette, technicien chez Dalkia, marié et père de 2 enfants. Auparavant, Mickaël était sapeur-pompier à Héricourt au grade de Caporal. Il a dû cesser l'activité pour raisons professionnelles et aujourd'hui, c'est tout naturellement qu'il a envie de reprendre du service au sein du centre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le Caporal Mélanie Pialat a été nommée adjointe au chef de centre.

Elle me secondera donc dans les missions administratives et opérationnelles.



Au cours de l'année 2020, nous avons réalisé 38 interventions avec un effectif de 10 sapeurs-pompiers. La répartition par nature de celles-ci est la suivante : 24 secours à personnes, 4 incendies et 10 opérations diverses.

Je rappelle que pour des interventions de secours à personnes, nous intervenons sur les communes du Cordonnet et de Bonnevent-Velloreille.

Tous les sapeurs-pompiers du centre contribuent à la bonne marche du CPI. Ils peuvent être fiers du respect de leur engagement et du travail accompli au cours de cette année. Mais nous sommes toujours demandeurs de volontaires. Ainsi, si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez obtenir des renseignements sur l'activité de sapeur-pompier volontaire, n'hésitez pas à me contacter au 06.13.77.00.90

Pour conclure, je vous adresse mes plus sincères remerciements pour l'accueil que vous nous réservez chaque année lors de la distribution des calendriers. Je n'oublie pas d'associer à ces remerciements les familles, épouses, époux, compagnes ou compagnons qui indirectement participent largement à l'engagement de leur conjoint.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette année 2021, qu'elle vous soit joyeuse, stimulante et apaisée.

Soyez assurés de notre entier dévouement.

Sergent-Chef Julien OLIVIER.

L'entretien des chemins ruraux

En décembre, la commune a missionné l'entreprise Renaud pour effectuer l'entretien des chemins ruraux (ainsi que la route de Grachaux) en réalisant une bonne taille des arbres qui obstruaient le passage des tracteurs, engins et du bus scolaire.

Pour l'année 2021, des travaux vont devoir être réalisés sur le revêtement de certains chemins ruraux qui sont fortement détériorés (Cf. ci-dessous le chemin du « tour du château »).

Un peu d'histoire :

La commune de Oiselay-et-Grachaux compte 22 Kms de chemins ruraux qui étaient gérés par l'Association Foncière ; à cette époque les propriétaires de terrains jouxtant les chemins payaient une taxe pour les entretenir. L'AF avait son propre budget totalement indépendant de celui de la commune.

A la dissolution de l'AF (en 2014), les chemins ont été, de fait, intégrés dans le domaine privé de la commune et depuis aucune taxe n'a été prélevée. Si bien que peu de travaux ont pu être réalisés (de l'entretien d'élagage une année sur deux, la première partie du chemin coté Nouelottes et du « rebouchage » de trou en tout venant au coup par coup). Aujourd'hui un certain nombre de ces chemins ont besoin de travaux conséquents.



Et maintenant ?

L'équipe municipale veut travailler avec les propriétaires et les exploitants à la mise en place d'un système, dans lequel la commune participerait, pour pouvoir les entretenir.

Il s'agirait d'une taxe, liée à ces chemins, mise en place en concertation avec les propriétaires fonciers de la commune, les agriculteurs exploitants les terrains concernés et tout autre usager amenés à utiliser ces chemins.

Un bon entretien des chemins sera apprécié de tous : exploitants, propriétaires, promeneurs, affouagistes etc.

La mairie met en place des outils de communication !

PanneauPocket : un outil qui informe et alerte les habitants :

L'application PanneauPocket a été mise en place en 2020 par la mairie pour vous informer de manière instantanée, grâce à une notification sur votre tablette ou votre smartphone de toutes informations utiles à votre vie quotidienne (coupure d'eau ou électricité, travaux sur la voirie, alerte préfecture...).



Avec PanneauPocket, soyez connectés à la vie d'Oiselay-et-Grachaux !

Comment ça marche ? :

⇒ **Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone en quelques clics.**



PanneauPocket

L'application qui alerte et informe vos habitants



Bientôt : un site internet officiel de la mairie de Oiselay-et-Grachaux :

Le conseil municipal a voté la mise en place d'un site internet pour la mairie via Campagnol.fr qui est un service de création de site Web pour les communes, créé par l'Association des Maires Ruraux de France.

Ce site internet vous permettra de retrouver toutes les informations relatives à la vie communale (équipe municipale, délibérations du conseil, arrêtés municipaux, agenda municipal...), à vos démarches administratives (formulaire de permis de construire, PLU, formulaire état civil...) ainsi qu'une application vous permettant désormais de réserver les salles des fêtes en ligne.

Le site comprendra des informations pour découvrir Oiselay-et-Grachaux (historique, patrimoine, circuits pédestres et VTT, loisirs, tourisme...) ainsi qu'un espace dédié aux associations et commerces du village.

Ce site internet est un outil mis à votre disposition pour vous permettre d'obtenir rapidement des informations administratives ou d'ordre général nécessaires à vos projets et démarches sur la commune.

Sa mise en ligne est prévue pour **le printemps 2021** : oiselay-et-grachaux.fr

La mairie améliore votre cadre de vie !

Un aménagement de voirie, rue des Romains, pour sécuriser l'entrée de village :



Sous la supervision de Michel MASCHINO, les travaux de voirie ont été réalisés rue des Romains en fin d'année 2020, avec la mise en place d'un aménagement visant à faire ralentir la circulation et sécuriser l'entrée de village où la circulation est dense et la vitesse élevée.

Trois chicanes ont ainsi été installées avec un système d'éclairage innovant pour une meilleure visibilité de nuit.

Cet aménagement permet de faire ralentir la vitesse des automobilistes à 30 Km/h dans l'ensemble de la rue, notamment au niveau de la sortie de la salle des fêtes, avec la création de deux passages pour piétons et des trottoirs larges répondant aux normes pour personnes à mobilité réduite afin d'améliorer la sécurité des piétons.

C'était également l'occasion pour les riverains de réaliser leurs branchements eaux pluviales et eaux usées.



Une Aire de jeux pour le printemps 2021 !

Le conseil municipal a décidé la création d'une aire de jeux (derrière le bâtiment de l'ancienne école) pour offrir aux enfants du village un espace de détente et de loisirs mais aussi un lieu d'échanges permettant de créer du lien social entre les habitants.

Cette aire de jeux sera aménagée et équipée par une société spécialisée (Proludic) conformément à la réglementation en vigueur et comprendra des jeux pour tous les âges : Une tyrolienne de 30 mètres, un portique, une table de ping-pong, un cheval et une moto à ressort, une cabane « ours »

avec toboggan ainsi qu'un terrain de pétanque/mölkky. La cabane « ours » et la moto à ressort avaient été achetées par l'équipe précédente et étaient stockées dans l'entrepôt de la mairie.



Cet espace de jeux pour petits et grands sera ombragé par la plantation d'arbres et proposera également une aire de pique-nique.

Le coût total de cet investissement est de 25 000 € et des subventions d'un montant total de 11 000 € ont été demandées, soit un reste à charge pour la commune de 14 000 €.

Le recensement

Le recensement de la population initialement prévu au printemps 2021 sur Oiselay-et-Grachaux a été reporté en 2022.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants il a lieu tous les 5 ans, mais à quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Il nous permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découlent :

- ⇒ La participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante
- ⇒ Le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- ⇒ La dotation en équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.)
- ⇒ A déterminer les moyens de transports à développer...

C'est un véritable outil pour :

- ⇒ Les élus car il les aide également à cibler les besoins en logements
- ⇒ Les entreprises pour mieux connaître leurs clients
- ⇒ Les associations pour mieux répondre aux besoins de la population...

⇒ ***Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe.***

Nous serons à la recherche d'un agent recenseur pour la campagne qui se déroulera en janvier 2022.

Les qualités requises : discrétion, à l'aise avec l'outil informatique, aisance relationnelle.

L'agent devra suivre une formation de deux demi-journées dispensées par l'INSEE.

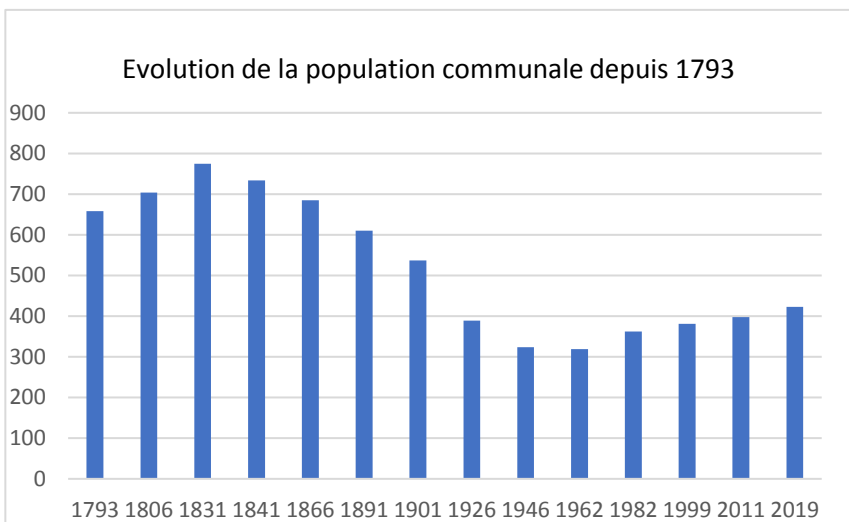
Si vous êtes intéressés, venez vous présenter en mairie

Oiselay-et-Grachaux en chiffres

(Source : INSEE 2017)

Au dernier recensement, notre commune comptabilisait 423 habitants (8ème sur 33 au sein de la CCPR, et en dessous de la moyenne départementale qui est de 438 habitants).

La surface de Oiselay-et-Grachaux est de 2229 hectares, soit la plus grande superficie de toutes les communes de la CCPR devant Rioz (1720 ha) et Fondremand (1645 ha).



207

Le nombre de logements que compte la commune, alors que ce chiffre était de 138 en 1968



81 %

Le taux d'activité de la population, contre 74 % pour la Haute-Saône



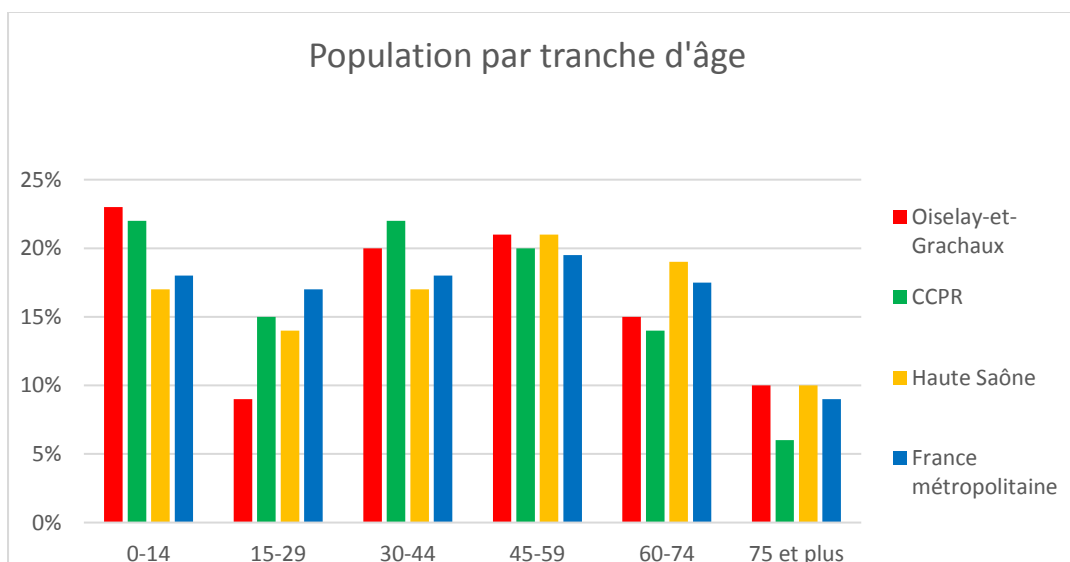
20,7

La durée moyenne en années de résidence dans son logement pour Oiselay-et-Grachaux contre 18,3 ans pour la Haute-Saône.



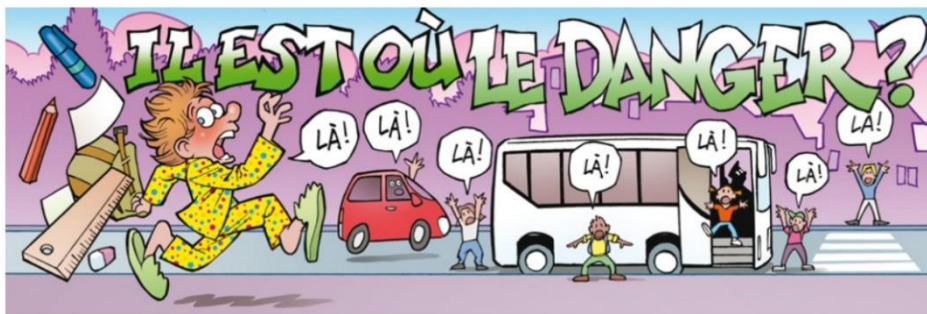
75

Le nombre de familles avec enfant(s) pour le village.



Rubrique « sécurité aux arrêts de bus »

La sécurisation des arrêts de bus est un des axes prioritaires que l'équipe municipale veut suivre. Car, si le transport scolaire est le mode de transport le plus sûr, loin devant la voiture particulière ou le deux-roues, les dernières statistiques d'accidentologie du transport scolaire (site de l'ANATEEP) montre que **les accidents mortels ou les plus graves surviennent aux arrêts de bus.**



Des drames peuvent survenir en raison de **l'incivilité des automobilistes à l'approche d'un arrêt de bus** (vitesse élevée, manque de vigilance, doublement du bus à l'arrêt...) ou à cause de simples **comportements humains défaillants** (bousculades aux abords du bus, inattention à la traversée, refus ou oubli de boucler sa ceinture de sécurité...).

Des règles fondamentales de sécurité à respecter :

- **Avant l'arrivée du bus** : être présent au point d'arrêt avant l'heure prévue d'arrivée du bus, attendre le bus sur le côté de la chaussée de la montée du bus, se tenir éloigné de la chaussée.
- **A l'arrivée du bus** : ne pas traverser la chaussée (se mettre du bon côté avant l'arrivée du bus), rester éloigné de l'emplacement d'arrêt du bus jusqu'à son arrêt complet.
- **A l'arrêt du bus** : se préparer à la montée en évitant toute bousculade ou attendre que le bus soit parti pour traverser la chaussée.

Rappel aux automobilistes :

Il est interdit de doubler le bus scolaire lorsqu'il est à l'arrêt sur la chaussée en phase de montée ou de descente des élèves.

A Oiselay, une ligne blanche vous le rappelle à l'emplacement de l'arrêt de bus.

Les personnes venant chercher un élève doivent toujours l'attendre à l'arrêt même et non de l'autre côté de la chaussée, afin d'éviter que l'enfant ne se précipite sans précaution pour les rejoindre, courant ainsi un risque mortel malheureusement avéré.

🚦 Et l'accompagnement dans le bus scolaire ?

Le règlement des transports scolaires de la Haute-Saône ne prévoit aucune obligation d'accompagnement dans les bus scolaires des enfants de maternelle et primaire.

Cependant, la CCPR cherche des solutions permettant d'améliorer la sécurité de tous les enfants de l'intercommunalité à la montée/descente du bus et pendant les trajets notamment par le dispositif du « pédibus » (parent collaborateur pour sécuriser la montée et la descente du bus et vérifier le bouclage des ceintures avant le départ du bus).

A ce jour, sur notre commune, c'est **Jennifer TOMSU**, dans le cadre de son poste d'agent technique communal qui assure cette mission.

✚ Des réflexions en cours pour sécuriser les arrêts de bus du village :

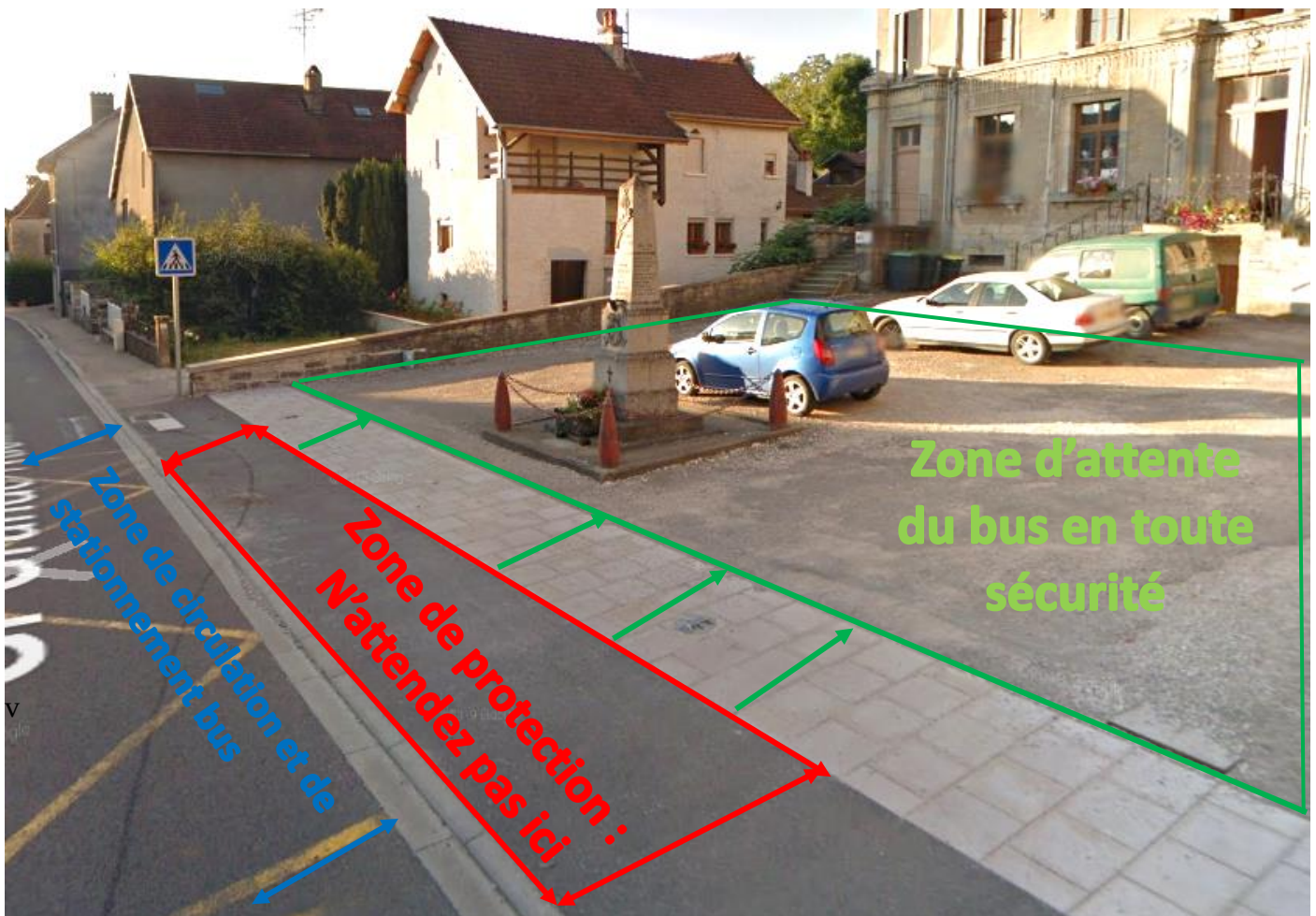
Le conseil municipal a entamé des réflexions, en collaboration avec le service Régional des Transports scolaires et le transporteur Dahn Tourisme, sur des travaux et aménagements de voirie permettant d'améliorer la sécurité aux arrêts de bus.

C'est par exemple :

- ⇒ La création d'une aire de retournement sur le hameau de Grachaux, afin d'éviter que le bus n'ait à faire de marche arrière pour faire monter les enfants.
- ⇒ L'aménagement d'une voie centrale sur la RD3 pour le stationnement du bus et un agencement plus sécuritaire pour l'attente et la montée des enfants sur l'arrêt de Oiselay.

➤ Concrètement pour l'arrêt de bus : « Oiselay – Mairie » :

- Une zone d'attente de bus (où il est conseillé d'attendre),
- Une zone dite « de protection » où il est fortement déconseillé d'attendre (en raison de la proximité immédiate avec la circulation et dans la zone d'angle mort du bus).



IL EST OÙ LE DANGER ?

IL EST DANS LES ANGLES MORTS. C'EST À DIRE LES ZONES OÙ LE CONDUCTEUR NE TE VOIT PAS.



IL EST DANS CETTE VOITURE QUI DOUBLE LE BUS À L'ARRÊT ET QUI NE TE VOIT PAS ARRIVER.



IL EST DANS CES ESPACES ENTRE LA ROUE ET LE BUS QUI PEUVENT TE BLESSER GRAVEMENT.



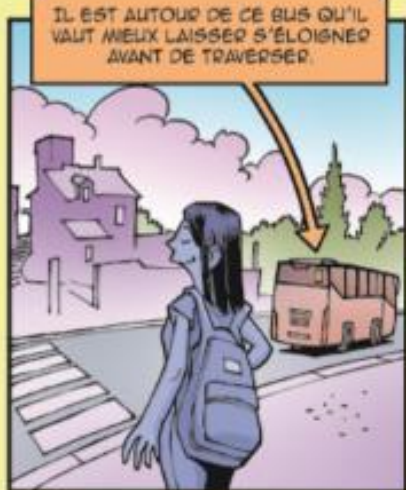
IL EST DANS CE CASQUE OU CE SMARTPHONE QUI DIMINUENT CONSIDÉRABLEMENT TA VIGILANCE.



IL EST DANS CES BOUSCULADES À LA MONTÉE OU À LA DESCENTE DU BUS.



IL EST AUTOUR DE CE BUS QU'IL VAUT MEILLEUX LAISSER S'ÉLOIGNER AVANT DE TRAVERSER.



IL EST DANS CE RETARDATAIRE QUI VA PRENDRE TROP DE RISQUES POUR RATTRAPER SON BUS.



IL EST DANS CET ADULTE QUI T'ATTEND DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA ROUTE ET TE DEMANDE DE TRAVERSER.



IL EST DANS LE MANQUE DE COULEURS CLAIRES QUI FAIT QU'ON NE TE VOIT PAS DANS LE NOIR.



La CCPR et Nous : La GEMAPI

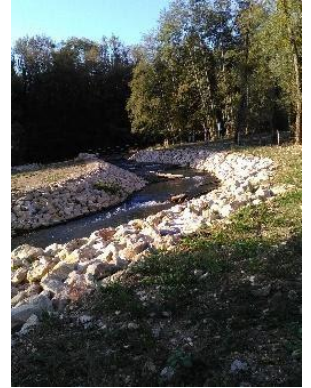
Vous êtes plusieurs à nous avoir fait remonter le fait qu'une taxe GEMAPI est apparue sur votre feuille de taxe foncière... « *c'est encore une taxe de la CCPR !* »

La GEMAPI, c'est quoi ? Pour qui ? Pourquoi ?

GEMAPI = Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.
Instaurée par l'État en 2014 et lancée en 2018, cette taxe s'additionne aux taxes d'habitations, taxes foncières et taxes sur les entreprises.

Les taux sont votés par la communauté de communes. Le montant doit être compris entre 0 et 40 € par habitant. Elle est de 5 € sur la CCPR en 2020. Sur notre secteur géographique, elle est affectée à trois dépenses :

1. L'entretien de la rivière principale, l'OGNON (aménagement des rives, études géomorphologiques, études de la qualité de l'eau, entretien des barrages, des passes à poissons et de divers ouvrages...)
2. L'aménagement du bassin hydrographique des 30 communes, sur les 33 que compte la CCPR, dont les ruisseaux se jettent dans l'Ognon (Douain, Tounolle, Vau Venise, Malgérard, Buthiers et une douzaine d'autres sauf la « Romaine » qui se jette dans la Saône)
3. La protection et la restauration des sites, des systèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations riveraines boisées.



La communauté délègue la première de ces compétences au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Basse et la Moyenne Vallée de l'Ognon (SMAMBVO).

La CCPR conserve l'entretien des ruisseaux avec l'obligation de rétablir la continuité écologique des cours d'eau (libre circulation de la source à l'affluence avec l'Ognon). C'est la seule communauté qui n'a pas délégué cette compétence au SMAMBVO sur les 15 communautés de la Vallée de

l'Ognon (sur 220 km de linéaire).

La CCPR a encore la moitié de ses affluents à réhabiliter en s'appuyant uniquement sur le budget généré par la GEMAPI (70 000 €/an pour 12 800 habitants).

Les travaux prévus pour les 5 ans à venir concernent la troisième tranche (une dizaine de ruisseaux) sans oublier que la moitié du budget est réservé à l'adhésion au SMAMBVO pour la compétence déléguée.



A proximité d'Oiselay-et-Grachaux, Vauvenise a bénéficié de travaux en 2006.

État civil

Décès

- Michèle TALON, 69 ans, le 24 janvier 2021
- Gaston JEANROT, 91 ans, le 16 janvier 2021
- Jean-Jacques BOY, 66 ans, le 08 janvier 2021
- Roger GAUTHIER, 87 ans, le 20 décembre 2020
- Denis DEVAUD, 66 ans, le 10 décembre 2020

Nos pensées vont aux familles

Naissance

- Laura ETIEVANT, le 18 Novembre 2020 de Mickaël ETIEVANT et Cindy THIERY

Félicitations aux heureux parents

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

- PASCAUD Vincent et ECKMANN Fanny, le 21 septembre 2020

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes pacsés

Cahier pratique janvier 2021

Horaires de la Mairie

Secrétariat :

Lundi de 17h00 à 19h00 (pendant le couvre-feu : 16h00 à 17h45)

Jeudi de 09h30 à 12h30

Permanence des élus :

Lundi de 17h00 à 19h00 (pendant le couvre-feu : 16h00 à 17h45)

Samedi de 10h00 à 12h00

Horaires de l'Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Décharge municipale

Les clefs sont à récupérer en mairie pendant les heures d'ouverture.

Numéros d'urgence

Coupure d'électricité (quel que soit votre fournisseur d'électricité) : ENEDIS – 09.72.67.50.70

Fuite d'eau : Gaz et Eaux – 09.77.42.94.33

Incendie, secours à personnes, nid hyménoptères : Sapeurs-Pompiers – 18